
ANNEXE 1 – LETTRE DE MISSION



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le 17 AVR. 2013

Réf. : D/13009932

Monsieur le Député,

Le projet de canal Seine-Nord Europe est porteur d'un renouveau du transport fluvial et doit faire entrer la voie d'eau dans le XXI^{ème} siècle. En intégrant le bassin de la Seine au réseau fluvial européen, ce projet lèvera un goulet d'étranglement majeur du réseau fluvial à grand gabarit et formera un vaste corridor de transport de fret, depuis Le Havre jusqu'à Dunkerque et au Benelux.

En cohérence avec les orientations prises par le Gouvernement en matière de transition écologique et énergétique, le canal Seine-Nord Europe favorisera le transport de marchandises par des modes non routiers, contribuera au développement durable des territoires et soutiendra le développement de l'arrière-pays des ports maritimes français. Au-delà de ces enjeux, le canal créera des emplois non délocalisables, aussi bien pendant la phase chantier que pendant la phase d'exploitation.

Le précédent Gouvernement a fait avancer rapidement le dossier, sans que les conditions préalables nécessaires soient réunies. Plusieurs problèmes majeurs ont été délibérément mis de côté et doivent aujourd'hui trouver une solution.

Dès ma prise de fonctions, j'ai été informé des difficultés rencontrées par le dossier du canal Seine-Nord Europe, de nature à remettre en cause sa réalisation. J'ai donc souhaité une étude indépendante et objective de l'état du dossier, en demandant une mission conjointe du Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable et de l'Inspection générale des Finances.

Le rapport de la mission fait le constat d'une situation d'échec, en particulier en raison d'une dérive des coûts ou encore d'une surestimation des trafics et des recettes de péage. Ni les finances publiques ni l'Europe ni les partenaires privés ne sont en mesure de faire face à l'impasse financière qui a été mise en évidence.

La mission préconise un report du projet à une période économique plus favorable. Si je partage le constat dressé par la mission, je n'ai pas fait pas pour autant mienne cette conclusion et j'ai souhaité créer les conditions afin de rendre possible la réalisation de ce canal qui représente un espoir pour les territoires traversés, pour l'économie de la France et de l'Europe du Nord.

Monsieur Rémi PUVROS
Député du Nord
Maire de Maubeuge
Hôtel de Maubeuge
Place du Docteur Pierre Forest
BP 80 269
59607 MAUBEUGE

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr

J'ai donc décidé de réexaminer le dossier dans ses aspects techniques et de préparer sans tarder un projet reconfiguré qui pourra être présenté dès le premier semestre 2014 à la Commission européenne, afin de pouvoir bénéficier de financements européens au taux maximum sur la période 2014-2020.

Vous avez bien voulu piloter cette phase de reconfiguration du projet et je vous en remercie. Il me semble important pour ce faire de retenir les orientations qui suivent.

Les objectifs fondamentaux du projet ne seront pas remis en question. Il s'agit de réaliser une liaison fluviale à grand gabarit entre l'Oise et le réseau fluvial du Nord-Pas de Calais, à vocation de transport de fret et dont le coût total d'investissement devra être significativement réduit par rapport aux estimations actuelles.

En revanche, les autres choix techniques qui ont été faits par la puissance publique tout au long de la définition du projet méritent d'être à nouveau examinés :

- les optimisations du tracé du projet, la nature, le nombre et l'emplacement des principaux ouvrages d'art, la définition et le nombre de plates-formes multimodales ;
- l'ensemble des spécifications techniques (éclusage, dimensionnement des ouvrages hydrauliques...) ayant un impact sur le temps global de trajet, en éclairant l'impact sur le trafic prévisible d'une augmentation du temps de trajet actuellement retenu ;
- les volumes de déblais excédentaires et les solutions retenues pour leur mise en dépôt ;
- les ouvrages et aménagements non strictement nécessaires au transport de marchandises ou non imposés par des obligations réglementaires, dont la réalisation pourrait être réexaminée ou différée dans le temps ;
- l'étanchéité du canal et plus généralement la gestion hydraulique.

De manière générale, les simplifications réglementaires souhaitables qui pourraient présenter un potentiel important d'optimisation du projet me semblent devoir être identifiées.

Il me semble important d'analyser l'impact de vos propositions sur le calendrier général du projet, en particulier au regard de la conduite de nouvelles procédures de déclaration d'utilité publique. Je souhaite que vous puissiez me faire part de vos premières propositions à l'automne.

Cette première phase de reconfiguration technique nécessitera très certainement, dans un second temps, d'approfondir le volet financier du dossier notamment le mode de réalisation eu égard à son impact sur le coût global du projet pour la puissance publique et sur le calendrier. Je souhaite que vous puissiez également me faire part des pistes d'optimisation qui vous semblent devoir être approfondies.

Parallèlement, les discussions avec les collectivités territoriales sur le financement du projet doivent être poursuivies afin de préciser, confirmer et formaliser leurs engagements en faveur du financement de l'opération. Ces échanges, qui seront menés en lien avec les préfets des régions, devront conduire à acter le principe d'une participation de chacune des collectivités territoriales concernées sous la forme d'un pourcentage du coût définitif de l'opération.

Un comité de pilotage pour la reconfiguration technique du projet, réunissant notamment les services de l'Etat concernés ainsi que ceux de VNF, sera placé sous votre présidence.

Le comité de pilotage consultera les parties prenantes du projet et notamment les acteurs économiques. Il sera également institué un comité des partenaires, réunissant les représentants des collectivités territoriales concernées, afin de les informer et de recueillir leurs positions sur les orientations données à la reconfiguration de l'opération.

Pour vous assister, j'ai demandé au vice-président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable de désigner un de ses membres.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Cuvillier', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Frédéric CUVILLIER

**ANNEXE 2 – LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET AYANT
CONTRIBUE A LA MISSION DE RECONFIGURATION**

**Liste des entretiens effectués par M. Rémi Pauvros dans le cadre de la mission de reconfiguration du canal
Seine-Nord Europe**

15 mai : Entretien avec la Direction générale des infrastructures de Transport et de la Mer.

En présence de :

- Daniel Bursaux, Directeur général
- Christophe Saintillan, Directeur des Infrastructures de Transport

29 mai : Entretien avec Christian Hutin, député du Nord

4 juin : Entretien avec Edouard Philippe, député de Seine-Maritime, Maire du Havre

4 juin : Entretien avec Fabien Baldérelli, Sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables à la Direction générale des infrastructures de Transport et de la Mer

11 juin : Entretien avec Philippe Cordery, député des français de l'étranger (Belgique)

11 juin : Entretien avec Catherine Troallic, députée de Seine-Maritime

17 juin : Entretien avec Pierre Léautey, député de Seine Maritime

18 juin : Journée d'échanges au port du Havre

Entretien avec la direction du Grand Port Maritime du Havre. En présence de :

- M. Martel, Directeur du Grand Port Maritime du Havre
- Paul Scherrer, Directeur Général Adjoint Chargé de l'Aménagement
- Hervé Cornede, Directeur Commercial et marketing HAROPA
- Benoît Melonio, Directeur Général Délégué HAROPA
- Christian Feuvre, Directeur des réseaux HAROPA et Directeur des Transports Terrestres GPMH

Entretien avec les manutentionnaires et les transporteurs du port du Havre. En présence de :

- Dominique Devaux, Déléguée Générale de l'UMEP (Union Maritime et Portuaire)
- Nathalie Cosquer, Directrice Logistique France MSC
- Pascal Girardet, Directeur Général de la Compagnie Fluviale de Transport (CFT)

18 juin : Entretien avec Pierre-Henry Maccioni, préfet de la région Haute Normandie ainsi que des représentants de la DREAL et du SGAR

19 juin : Journée d'échanges au port de Rouen

Entretien avec la direction du Grand Port Maritime de Rouen. En présence de :

- M. Deiss, Directeur du Grand Port Maritime de Rouen
- Olivier Ferrand, Directeur du Développement HAROPA,
- Régis Soenen, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'Environnement,
- Christophe Dupont, Chef du service Economie et Développement Portuaire,

- Manuel Gaborieau, Attaché commercial
 - Christine Leroy, Chargée d'Études au Service Economie et Développement Portuaire
 - Christelle Larsonneur, Chargée d'études au Service Economie et Développement Portuaire.
- Entretien avec les manutentionnaires, les transporteurs, et les chargeurs du port de Rouen. En présence de :
- Eric Dubes, Président du Syndicat des Manutentionnaires et Employeurs de main d'œuvre du port de Rouen.
 - Robert Goudon, Directeur de SEA INVEST
 - Vincent Saurel, Directeur de l'Agence de Rouen, MARFRET
 - Mme Guentchev, représentant M. Alain Verna, Président de LSN
 - Jean-Philippe Laille, Directeur des Terminaux de Rouen, Société RUBIS TERMINAL
 - Philippe Enxerian, Président Directeur Général de FLEXI France
 - Laurent Martel, Directeur Général de SENALIA

25 juin : Entretien avec Stéphane Demilly, député de la Somme

25 juin : Journée d'échanges Ports de Paris

En présence de :

- M. Alexis Rouque, Directeur général du port de Paris
- M. Brifaz, Directeur Industrie de Tata Steel implanté à Evry
- M. Jozon Directeur Industrie IDF Normandie d'Eurovia
- M. Bliard Directeur du Développement de CDB (Carrières du Boulonnais)
- M. Chaignon, Directeur général adjoint de Lafarge Granulats

25 juin : Entretien avec Alain Le Vern, Président de la région Haute-Normandie

26 juin : Entretien avec Alain Gest, Président de VNF, député de la Somme

3 juillet : Repérage du tracé du canal Seine-Nord Europe

9 juillet : Journée d'échanges en Belgique sur le Canal Albert

Pour la Région Wallonne :

- Emile-Louis Bertrand, directeur général Port autonome de Liège (PAL)
- Olivier Stevens, président MUPOL (Association des Manutentionnaires & Usagers du Port de Liège), administrateur délégué SOMEF (filiale de la CNFR)
- Nicolas Limbioul, administrateur délégué LCT (Liège Containers Terminals)
- Bernard Piette, directeur Logistics in Wallonia (pôle sectoriel de compétitivité)
- Pierre Portier, administrateur délégué Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Jacques Hacourt, inspecteur général Service public de Wallonie (SPW)
- Yvon Loyaerts, directeur général, SPW - Direction générale Mobilité & Voies hydrauliques.

Pour la Région Flamande :

- Willy Claes, Ministre d'Etat, président du conseil d'administration sa De Scheepvaart
- Paul Kumpen, Membre du conseil d'administration sa De Scheepvaart, président de la Chambre de Commerce du Limbourg
- Erik Portugaels, administrateur délégué sa De Scheepvaart
- Chris Danckaerts, directeur général sa De Scheepvaart
- Eric Vanden Eede, directeur général Waterwegen & Zeekanaal sa.

10 juillet : Entretien avec Jean-François Cordet, préfet de la région Picardie

En présence de :

- François Coudon, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales – Picardie
- Philippe Caron, Directeur de la DREAL Picardie

10 juillet : Journée d'échange en Picardie

Entretien avec Claude Gewerc, Président du conseil régional de Picardie

Entretien avec les principaux élus du conseil régional de Picardie et du CESER. En présence de :

- Claude Gewerc, Président du Conseil Régional Picardie
- Daniel Beurdeley, Vice-Président Transports du Conseil Régional de Picardie
- Didier Cardon, Vice-Président Emploi, démocratie économique, entreprises en difficulté, commerce, artisanat, formation professionnelle du Conseil Régional, Président du Groupe socialiste républicain et citoyen
- Olivier Chapuis-Roux, Président du Groupe Communistes et progressistes unitaires
- Christophe Porquier, Vice-Président Eco-développement, énergie-climat du Conseil Régional de Picardie, Président du Groupe Europe Ecologie
- Christophe Coulon, Président du Groupe Envie de Picardie
- René Anger, directeur de cabinet de M. Gewerc

Entretien avec les acteurs économiques de Picardie concernés par le canal. En présence de :

- Christophe Buisset, Président de la Chambre Régionale d'agriculture de Picardie
- Alain Bethfort, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Picardie
- Jean-Yves Bourgois, Secrétaire Général de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Picardie
- Patrick Lemoine, Directeur de Cabinet du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région,
- Philippe Enjolras, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise
- Eric Dhoyer, Président du Syndicat Professionnel de l'Industrie Routière en Picardie, représentant la Fédération Régionale des Travaux Publics
- Stéphane Haussoulier, Secrétaire général de la Fédération Régionale des Travaux Publics

Entretien avec des élus de Picardie. En présence de :

- Patrick Deguise, Président de la Communauté de Commune du Noyonnais, maire de Noyon et conseiller général du canton de Noyon
- André Salome, Président de la Communauté de Commune du Pays Neslois
- Eric Francois, Président de la Communauté de Commune de la Haute-Somme
- Catherine Quignon, Maire de Montdidier, Vice-présidente du Conseil général de la Somme en charge de l'économie
- Jean-Pierre Destombes, Vice-Président de la Com de Com du Grand Roye
- Pierre Lenoble, représentant Marie-Françoise Betchel, Députée de l'Aisne
- Benoît Carpentier, représentant Christine Lefebvre, Conseillère régionale et conseillère générale du canton de Roye
- Laurent Perrette, Assistant Parlementaire de Stéphane Demilly, député de la Somme

11 juillet : Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale de l'Association Seine-Nord Europe

15 juillet : Journée d'échanges au port de Dunkerque

En présence de :

- Jo Dairin, Membre du Conseil de Surveillance et du Conseil de Développement du Grand Port Maritime de Dunkerque,
- Jean-Frédéric Laurent, Directeur de la Stratégie et du Développement, Membre du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
- Yves Lahaut, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, Membre du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
- Michel Agnes, Directeur Général de l'Economie et de l'Attractivité du Territoire, Dunkerque Grand Littoral.

Entretien avec les acteurs portuaires de Dunkerque. En présence de :

- Didier Bethune, représentant M. J.C. Le Gall, Président de l'Union Maritime et Commerciale du Port de Dunkerque
- Hervé Rouchon, Président du Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Manutention
- Franck Gonsse, Secrétaire de la Chambre Syndicale des Ouvriers du Port Mensuels et Intérimaires

- Dominique Naels, Vice-Président de la CCI Côte d'Opale
 - Joël Ratel, Directeur de la SICA Nord Céréales
 - Philippe Bertoneche, Président du Conseil de Développement
 - Régis Wallyn, Directeur de l'Agence VNF de Dunkerque
- Entretien avec Michel Delebarre, Sénateur-Maire de Dunkerque

16 juillet : Mise en place du Comité de pilotage

16 juillet : Entretien avec le GERIF en présence de :

- Christian Decocq, ancien député du Nord, Délégué général du GERIF
- Philippe Beauchamps, Président du Directoire du Groupe RAMERY
- J.A Souvras directeur d'Eurotunnel
- Philippe Lefebvre directeur de Hiolle industries

17 juillet : Entretien avec Dominique Lefebvre, député du Val d'Oise

28 août : Entretien avec Dominique Dupilet, Président du Conseil général du Pas-de-Calais

28 août : Entretien avec Dominique Bur, Préfet de la région Nord – Pas de Calais

En présence de :

- M.Pinault, Secrétaire général de la préfecture
- M.Hottiaux, Secrétaire général pour les affaires régionales.

28 août : Journée d'échanges Ports de Lille

- Philippe Hourdain, président de la CCI Grand Lille
- Jean-Louis Guerin, Directeur Général de la CCI Grand Lille
- Alain Lefebvre, Directeur des Ports de Lille

28 août : Journée d'échanges au port de Dourges

- Christophe Pilch, Vice-Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais, Président de la SPLA Delta 3
- Emmanuel Favreuil, Directeur de la SPLA Delta 3
- Cécile Locqueville, Directrice générale adjointe du Conseil Régional Nord Pas de Calais, Secrétaire Générale du Syndicat Mixte Dourges Delta 3

3 septembre : Entretien avec Daniel Percheron, Président du Conseil Régional Nord – Pas de Calais

9 septembre : Entretien avec Patrick Kanner, Président du Conseil Général du Nord

11 septembre : Entretien avec Christine Cabau, Président du port de Dunkerque

11 septembre : Entretien avec Jean Daubigny, Préfet de la région Ile-de-France en présence de Jean-Claude Ruyschaert, Directeur de la DRIEA

11 septembre : Entretien avec Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional Ile-de-France

En présence de :

- Sandrine Gourlet, directrice des transports au Conseil régional
- Guillaume Aubert, conseiller technique chargé des transports et des mobilités au Cabinet du président
- Stéphane Séjourné, conseiller politique au Cabinet du président

17 septembre : Entretien avec Laurence Abeille, députée du Val-de-Marne

18 septembre : Entretien avec Marie-Françoise Bechtel, députée de l'Aisne

1^{er} octobre : Entretien avec Yves Rome, Président du Conseil Général de l'Oise

2 octobre : Entretien avec Philippe Marini, Président de l'association Seine Nord Europe et Jean-François Dalaise, Vice-Président et Secrétaire Général de l'Association Seine-Nord Europe

4 octobre : Entretien avec Dominique Riquet, député européen

4 octobre : Journée d'échanges aux ports de Valenciennes

En présence de :

- Valérie Letard, Présidente du Syndicat Mixte Docks Seine Nord Europe Escaut
- Francis Aldebert, Président de la CCI Grand Hainaut, Vice-Président du Syndicat Mixte Docks Seine Nord Europe Escaut
- Randolphe Seguy, Directeur Général de la CCI Grand Hainaut
- Gautier Hotte, Directeur du Syndicat Mixte Docks Seine Nord Escaut et responsable de la filière logistique de la CCI Grand Hainaut
- Caroline Tisserand, directrice du développement durable de la CCI Grand Hainaut
- Jean-Michel Michalak, Directeur de Cabinet de Madame Valérie Létard

8 octobre : Entretien avec Bouygues Travaux Publics

En présence de :

- Philippe Amequin – Directeur général délégué chez Bouygues Travaux Publics
- François Tcheng, Directeur Général adjoint de BOUYGUES CONSTRUCTION Pôle Concessions
- Arnaud Grevoz, Directeur Commercial BOUYGUES CONSTRUCTION Pôle Concessions

9 octobre : Entretien avec Axel Poniatowski, député du Val d'Oise

9 octobre : Entretien avec la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale et l'association TFF

En présence de :

- Michel Dourlent, Président de la CNBA
- Didier Chamot, Secrétaire général CNBA
- Lionel Bridiers, administrateur CNBA et second vice-président national
- Pascal Malbrunot, administrateur CNBA et Président de la région Bassin parisien
- Didier Leandri, association TFF (Transports Fluviaux de France).

9 octobre : Entretien avec Hubert du Mesnil, Président de la société « Lyon Turin Ferroviaire »

11 octobre : Entretien avec Christian Manable, Président du Conseil général de la Somme

15 octobre : Entretien avec Jean-Jacques Cottel, député du Pas-de-Calais, Jacqueline Maquet, députée du Pas-de-Calais, Catherine Génisson, sénatrice du Pas-de-Calais (représentée)

15 octobre : Entretien avec Patrice Carvalho, député de l'Oise

15 octobre : Entretien avec Vinci Concession

En présence de :

- Jean Rossi, Président de Vinci Concession
- Fadi Selwan, Directeur général adjoint de Vinci Concession

18 octobre : Entretien avec Rudy Demotte, Ministre-Président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

22 octobre : Entretien avec Frédéric Cuvillier, Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer, de la Pêche

22 octobre : Entretien avec Arnaud Bazin, Président du Conseil général du Val d'Oise

19 octobre : Entretien avec Hélène Flautre, députée européenne

30 octobre : Réunion du Comité des partenaires

En présence de :

Conseil Général du Nord :

- Didier Manier, Premier vice-président
- Caroline Saulieu, Chargée de mission aménagement

Conseil Général du Pas-de-Calais

- Julien Olivier, conseiller général et maire de Marquion
- Paul Hurtaux, Directeur du pôle aménagement du territoire et du développement durable

Conseil Général de la Somme

- Christian Manable, Président

Conseil Général de l'Oise

- Yves Rome, Président
- Mme Mimin, Directrice de cabinet
- François Bonamy, chef du service infrastructures fluviales

Conseil Général du Val d'Oise

- Gérard Seimbille, Vice-Président du Conseil général en charge des Finances, Président de l'Entente Oise - Aisne.
- Anne Locatelli-Biehlmann, Directeur de projet Grand Paris Ouest.

Conseil Général de Seine-Saint-Denis

- Daphné Sandros-Pon, Directrice Aménagement et Développement
- Soizic Le Corre, chargé d'études d'Aménagement

Conseil Régional de Picardie

- Claude Gewerc, Président
- Denis Harle, Directeur Général des Services du Conseil Régional

Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais

- Claude Nicolet, Adjoint au Maire de Dunkerque, Conseiller Régional
- Cécile Locqueville, Directrice Générale Adjointe Mer, transports et mobilités
- Frédéric Millet, chef de service Infrastructures

Conseil Régional d'Ile-de-France

- Stéphane Séjourné, Cabinet du président
- Marie-Laure Pérès Sous directrice Transports en Commun et Marchandises Unité Aménagement Durable

Mairie de Paris

- Mme Chartier, conseillère auprès Pierre Mansat, adjoint au Maire chargé de Paris Métropole
- M. Robine, directeur de cabinet d'Anne Le Strat, adjointe au Maire chargée des canaux

Région Wallonie

- Stéphane Sozii, collaborateur au Cabinet du Ministre-Président
- Philippe Colson, chef de Cabinet adjoint du Ministre Di Antonio
- Yvon Loyaerts, Directeur général de la Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques

Région Flamande

- Monsieur Van Hecke, chef de cabinet adjoint de Mme la Ministre Crevits
- Monsieur Clinckers, directeur général de Waterwegen en Zeekanaal

Ministère des Transports

- Henri Peyrafitte, adjoint au sous-directeur chargé des infrastructures ferroviaires et fluviales
- Fabienne Trombert, chef du bureau des voies navigables

Ministère des Affaires européennes

- Chloé Goupille, conseillère au sein du cabinet de M. Repentin

- Elsa Jouanolou, rédactrice Belgique, Luxembourg et Pays-Bas au MAE
- Ministère du budget
- Antoine Seillan, chef du bureau des transports, direction du budget
- Voies Navigables de France
- M. Papinutti, Directeur Général
 - M. Agogue, Directeur Général Adjoint
 - M. Bour, directeur des liaisons européennes et de l'innovation (DLEI)
 - M. Bascou, Directeur territorial adjoint Bassin de la Seine
- Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine
- François Philizot, préfet
- Préfecture Picardie
- Jean-François Cordet, Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme
 - Jean-Marie Demagny, DREAL adjoint
 - Ertgren Shehu, Chargé de Mission au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
- Préfecture du Nord Pas de Calais
- Monsieur Hottiaux, secrétaire général pour les affaires régionales en préfecture de région
 - Monsieur Valere, DREAL Nord Pas de Calais
- Préfecture de Haute-Normandie
- Patrick Berg, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
- Préfecture Ile de France
- M. Bazin, directeur adjoint de la DRIEA
- Port du Havre
- Paul Scherrer, Directeur Général adjoint
- Port de Rouen
- M. Deiss, Directeur Général Grand Port Maritime de Rouen
- Port de Paris
- M Rouque, directeur général de Ports de Paris et Président d'HAROPA.
- HAROPA
- M. Mélonio, Directeur Général Délégué d'HAROPA
- Port de Dunkerque
- Yves Lalaut - Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement
- Port de Lille
- Alain Lefebvre, Directeur de Ports de Lille
- 30 octobre : Visite dans le pays Noyonnais
- En présence de :
- Patrick Deguise, Maire de Noyon, Président de la communauté de communes du Pays Noyonnais
 - André Salomé, Maire de Rouy-le-Petit, Président de la Communauté de communes du Pays Neslois
- Entretien avec les entreprises et représentant du monde agricole en présence de :
- Chantal Lucq, représentant l'entreprise Tereos Syral
 - Jacques Devilleneuve, représentant de Noriap et délégué Passion Céréales en Picardie
 - Laurent Martel, Senalia
 - Alain Vrillon, Président du Comité de Direction de Ajinomoto Foods Europe
 - Thibault Sarton du Jonchay, Directeur de Ajinomoto Foods Europe
 - Laurent Degenne, Président de la Fédération Départementale des syndicats d'exploitations agricoles de la Somme
 - Vincent Gruau, Président Directeur Général de Majencia
 - Gilles Bourboin, Directeur de l'usine Majencia de Noyon
 - Madame Ferradini, représentant la société Bostik
 - Benoit Lecuyer, responsable logistique Kohler Europe
- 26 novembre : Entretien avec Michèle Sabban, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France.

2 décembre : Entretien avec la direction générale Mobilité et transports de la Commission Européenne

En présence de :

- Karla Peijs, Coordinatrice européenne des voies navigables du RTE-T et du réseau Seine Escaut, ancienne ministre du Royaume des Pays Bas
- Matthias Ruete, Directeur Général de la direction générale Mobilité et transports
- Cesare Bernabei, Collaborateur de Karla Peijs à la direction générale Mobilité et transports
- Herald Ruijters, Chef de l'unité du « Réseau Transeuropéen » de la direction générale Mobilité et transports

2 décembre : Entretien avec Hilde Crevits, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics de la Région Flamande en présence de Leo Clincckers, administrateur délégué de la SA Waterwegen en Zeekanaal (Voies navigables et canal maritime) et de Monsieur Van Hecke, chef de cabinet adjoint de Mme la Ministre Crevits

3 décembre : Entretien avec le GERIF

En présence de :

- Jean-François Dutilleul, Président de Rabot-Dutilleul Investissement
- Christian Deccocq, ancien député du Nord, Délégué général du GERIF

Liste des personnes ayant participé au Comité de pilotage de la mission de reconfiguration

Lors des deux réunions du comité de pilotage des 16 juillet et 18 septembre

M. Rémi PAUVROS, député du Nord, maire de Maubeuge

M. Gilles LEBLANC, Ingénieur général des Ponts et des Eaux et des Forêts, CGEDD

- Ministère en charge du budget : M. Seillan (chef du bureau des transports), Mme Quillet (bureau des transports)
- Ministère en charge des affaires européennes : Mme Elsa Jouanolo (sous-direction d'Europe occidentale et nordique)
- Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie – Ministère délégué chargé des transports de la Mer et de la Pêche : M. Baladerelli, (sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables - DGITM), M. Peyrafitte, adjoint au sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables, M. La Corte (adjoint au chef du bureau des voies navigables), M. GROS, (bureau des voies navigables)
- Délégué interministériel au développement du bassin de la Seine : M. François Philizot, préfet
- Préfecture de la région Picardie : M. Cordet, préfet de région, M. Caron, Directeur DREAL, Mme Leduc, adjointe au SGAR
- Préfecture de la région Ile-de-France : M. Grimonprez (adjoint au SGAR), M. Beccherle, (chargé de mission, SGAR)
- Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais : M. David (adjoint au SGAR), M. Valere (DREAL Nord Pas de Calais), M. LEBLANC, (chef de service, DREAL)
- Préfecture de la région Haute-Normandie : M. Berg (Directeur DREAL), M. Saint-Eloi (expert multimodalité auprès du DREAL et adjoint au chef du service déplacements, transports multimodaux et infrastructures)
- Pour Voies Navigables de France : M. Papinutti (directeur général), M. Bour (directeur des liaisons européennes et de l'innovation)
- M. Dezobry (Département du Nord), M. Maleuvre (attaché parlementaire), Mme Presa (Département du Nord)

Liste des personnes ayant participé au Comité technique de la mission de reconfiguration

Les travaux du comité technique se sont déroulés sous la présidence de M. Gilles LEBLANC, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts au Conseil général de l'Environnement et du Développement durable. Les personnes suivantes ont collaboré aux travaux du comité technique :

M. Fabien BALDERELLI, sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables, DGITM

M. Yoann LA CORTE, adjoint au chef du bureau des voies navigables, DGITM

M. François GROS, chargé de projet au bureau des voies navigables, DGITM

M. Marc PAPANUTTI, directeur général Voies navigables de France

M. Franck AGOGUE, directeur général adjoint, VNF

M. Nicolas BOUR, directeur des liaisons européennes et de l'innovation (DLEI)

M. Jean-Pierre DEFRESNE, directeur territorial Nord/Pas-de-Calais (DT NPDC)

M. Daniel BASCOUL, directeur territorial adjoint Bassin de la Seine (DT BS)

M. Benoît DELEU, directeur adjoint (DLEI)

Mme Catherine JACQUART, chef du service maîtrise d'ouvrage (DT NPDC)

M. Olivier MATRAT, responsable de la Division Restauration et Développement du Réseau (DIEE)

M. Cyr-Denis NIDIER, chef du pôle gestion (DLEI)

Mme Florence DEMÊME-COQUAND, adjointe du chef de pôle technique (DLEI)

M. Yvan CORDIER, responsable exploitation (DLEI)

M. Pierre BOUVELOT, responsable infrastructures (DLEI)

M. Charles BIZIEN, maîtrise d'ouvrage (DT NPDC)

M. Geoffroy CAUDE, président du Conseil scientifique et technique (CST), auprès de VNF

M. Xavier-Yves VALERE, responsable division adjoint service déplacement, intermodalité et infrastructures (DREAL Nord Pas de Calais)

M. Julien LABIT, directeur adjoint (DREAL NPDC)

M. Julien EYMARD, directeur du service politique des transports (DRIEA IdF)

Mme Nathalie DEGRYSE, responsable transports et fret (DRIEA IdF)

M. Jean-Marie DEMAGNY, directeur adjoint (DREAL Picardie)

M. Luc DAUCHEZ, chef du service (DREAL Picardie)

M. Nicolas LENOIR, référent grands projets Service Déplacements Infra transports (DREAL Picardie)

M. Jean-Pierre SAINT-ELOI, expert multimodalité (DREAL Haute Normandie)

M. P. DEBAILLON, Unité projets fluvial et portuaire (DREAL Haute Normandie)

M. Olivier PIET, directeur adjoint (CETMEF)

M. Dominique ETIENNE, chef de département (CETMEF)

M. Jean-Jacques TRICHET (CETMEF)

M. François. CHARLET, collaborateur de Rémi Puvros, Conseil général du Nord

Liste des personnes des contacts pris pour contribuer aux réflexions de la mission de reconfiguration

M. De Greef, Conseiller Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris

M. Vandermarlière, Délégué du gouvernement flamand, représentant la région flamande à Paris

M. Valéro, Ambassadeur de France en Belgique

Mme Nuissier, Adjointe au chef de service économique et régional à l'ambassade de France à Bruxelles
Mme Butler, responsable des dossiers internationaux et transfrontaliers à l'ambassade de France à Bruxelles
M. Boidin, Chef du service économique à l'Ambassade de France aux Pays Bas
M. Gaillaud, Service économique à l'Ambassade de France aux Pays Bas

Commission européenne

M. Cox, coordinateur européen sur l'axe ferroviaire Berlin-Palermo, ancien président du Parlement Européen,
M. Huberts, collaborateur de M.Cox
M. Paquet, directeur du Réseau européen de mobilité – DG Move
M. Ruijters, Chef de l'unité du « Réseau Transeuropéen » au sein de la DG Move
M. Ouaki, Chef de d'Unité « Stratégique d'investissement dans les infrastructures » au sein de la DG Move
M. Ferrer, Agence RTE-T

Bob Demoet, Directeur Rijkwaterstraat
Eric Boessenkoel, Conseiller affaires internationales Rijkwaterstraat
Pascal Mousset,
Renee Bruin, Chef de projet Canal Willemsvaart - Rijkwaterstraat
Huub Cramer, Conseiller principal - Rijkwaterstraat

M. Delahu, Administrateur délégué de la SOFICO
Mme Bénédicte Mathy, Ingénieur civil, cellule technique de SOFICO

M. Hallo, DGS Communauté d'agglomération de la région de Compiègne
M. Huet, DGA Communauté d'agglomération de la région de Compiègne

BEI : M. Viallon, conseiller à la Banque Européenne d'Investissement
Caisse des Dépôts et Consignations : M. Mirada, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et consignation

Jérôme Douy, Directeur Délégué de l'Union TLF
Christine Morel (RHENUS Transport) – Union TLF
Bernard Lenoir (Lalement) – Union TLF
Philip Mauge (SCAT) – Union TLF

SANEF : M. Gauthey, Directeur Général

SNCF Geodis : M. Genestier, Directeur Général Adjoint chez SNCF Geodis

RFF : Mme Vanlaecke, Directrice régionale Nord Pas de Calais Picardie

Michel Massoni, Coordonnateur du Collège économie et régulation, CGEDD
Vincent Lidsky, Inspecteur Général des Finances

Liste des personnes ayant été interrogées dans le cadre de l'étude économique conduite pour le compte de la mission :

- Henri Amber, Directeur d'usine chez INEOS STYRENICS
- André Salome, Président de la Communauté de Communes du Pays Neslois
- Olivier Richard, Responsable de l'achat des prestations de transport chez SITIA - SRS
- Romain Pays, Chargé de Mission Performance Economique & Industrielle chez EDF Colis Lourds
- Reynald Debaut-Enocque, Responsable de la logistique interne chez Toyota
- M. Papinutti, Directeur Général de VNF
- Nicolas Bour, directeur des liaisons européennes et de l'innovation (DLEI) chez VNF
- Sylvie Szymura, Responsable Administratif et Logistique et Représentante A.U.T.F. Nord-Pas-de-Calais chez CDF Energie
- Jean-François Didier, Président, et Philippe Leclercq, Secrétaire Général d'UNICEM Nord-Pas de Calais
- M. Bruniau, Responsable organisation-transport et pilote la principale activité fluviale - Division général cargo chez Norbert-DentressanIge
- Laurent Martel, Directeur Général de Senalia
- Christian Decocq, Délégué Général du GERIF, et Jean-François Dutilleul, Président de Rabot Dutilleul Investissement, pour le Groupement d'entreprises régionales d'intérêt fluvial
- Frank Grimonprez, Fondateur et Directeur Général de Logistique Grimonprez devenu Log'Solutions en 2013
- Emmanuel Favreuille, Directeur Général, et Anne-Valérie Dufou, Directrice Commerciale de Delta 3
- Benoît Meloni, Directeur du développement, et Didier Depierre, Responsable études et prospective de Ports de Paris
- Olivier François, Directeur du développement et de l'environnement de Galloo
- Erik Portugaels, Administrateur Délégué chez De Sheepvaart
- Xavier Rose, Responsable du service conteneurs FluviFeeder, et Vincent Saurel, Directeur régional chez Marfret
- Caroline Tisserand, Directrice du développement durable, et Gautier Hotte, Chef de projet logistique à la CCI Grand Hainaut
- Sébastien Delquignies, Président du Club Logistique du Grand Hainaut
- M. Drege, Président Directeur Général d'Unigrain
- Didier Cheval, Directeur du site de Dunkerque d'Arcelor Mittal
- Christophe Thebaud, Directeur régional Seine-Nord, et Steve Labeylie, Chargé de missions, à la CFT
- Philip Mauje, Directeur du développement chez SCAT
- Philippe Deiss, Directeur du Grand Port Maritime de Rouen
- Hervé Martel, Directeur du Grand Port Maritime du Havre
- Christine Cabau-Woerhel, Directrice du Grand Port Maritime de Dunkerque
- Michel Houle, Consultant indépendant logistique fluviale
- Michel Valache, Directeur Général Adjoint France de Veolia Propreté

**ANNEXE 3 – RELEVÉ DES DÉBATS DU COMITÉ
DES PARTENAIRES DU 30 OCTOBRE 2013**

Mission de reconfiguration du canal Seine – Nord Europe
Réunion du Comité des partenaires

Assemblée nationale, le 30 octobre 2013

Relevé des débats fait par la Mission de reconfiguration

Le Comité des partenaires s'est déroulé en deux temps :

1ère partie :

Rémi Pauvros a exposé l'état d'avancement de la mission de reconfiguration du CSNE et a présenté les propositions qu'il entend formuler dans son rapport.

2ème partie

Chaque participant a réagi par « collègue » à l'intervention de Rémi Pauvros qui leur a ensuite répondu.

- Collectivités
- Région Wallonne, Région Flamande
- Ministères et services de l'État
- Ports maritimes et fluviaux

1^{ère} partie : intervention liminaire de Rémi Pauvros

Rémi Pauvros a tenu tout d'abord à remercier chaque participant pour sa présence, qui témoigne à nouveau de l'intérêt majeur porté au projet du Canal Seine Nord Europe.

Il a salué la présence :

- des nombreux Présidents de collectivités territoriales,
- du Ministère en charge du Budget, du Ministère chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et du Ministère chargé des Affaires Européennes,
- du gouvernement Flamand et du gouvernement Wallon,
- des Préfectures d'Ile-de-France, de Haute-Normandie, du Nord Pas de Calais, de Picardie,
- des Ports.

Il a également tenu à remercier les participants pour le temps qu'ils ont consacré à la mission de reconfiguration. Les contacts ont été nombreux et riches, entraînant de nombreuses contributions écrites.

Il a ensuite poursuivi sur les premières pistes d'optimisations dégagées par la mission ainsi que sur son état des lieux.

Il est tout d'abord revenu sur la « Déclaration de Tallinn » du 17 octobre dernier, cosignée par les Ministres des Transports français, wallons, flamands et néerlandais, et par le Commissaire européen aux Transports Siim Kallas, indiquant que le projet est éligible à une subvention européenne à hauteur de 40 % contre 6,22 % précédemment programmés. L'Europe considère en effet le Canal Seine Nord Europe comme un projet essentiel en tant qu'il pourra lever un goulet d'étranglement du Corridor Mer du Nord-Méditerranée, et comme une priorité dans le nouveau Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe.

Il est ensuite revenu sur les nombreux échanges qui ont été menés depuis le début de la mission et dont la liste exhaustive a été présentée au sein du document préparatoire au Comité des partenaires.

Ce sont plus de 60 rencontres organisées qui ont permis d'enrichir les réflexions de la mission.

Il retient avant tout de ces entretiens une attente forte sur ce projet : pour les territoires, pour les acteurs économiques, pour les transporteurs, pour les partenaires belges et également pour les ports maritimes et intérieurs en quête d'une amélioration de leur compétitivité.

L'idée fondatrice qui a sous-tendu la mission est que ce projet ne peut se justifier que par son intérêt économique :

- Parce qu'il est un mode de transport durable, permettant la massification, et donc les gains de compétitivité sur la chaîne d'approvisionnement et qu'il est placé au cœur de l'Europe,
- Parce qu'il est un facteur de compétitivité pour les ports maritimes et intérieurs, qui peuvent étendre leur hinterland et réduire les temps d'escale dans les ports en améliorant, notamment pour la filière conteneurs, la liaison directe entre les ports et les plateformes intérieures,
- Parce qu'il est une source de développement d'activités en bord à canal et donc de développement des territoires. L'exemple du Canal Albert, de Hasselt à Anvers témoigne de cette forte externalité positive.
- Parce qu'il permettra de supprimer un goulet d'étranglement et reliera des bassins fluviaux de première importance économique et démographique.

Enfin, le projet de Canal Seine-Nord Europe représente une opportunité, pour la France, de se doter d'un outil de report modal compétitif et de relancer, à travers ce projet, la politique fluviale nationale.

Mais au-delà de l'intérêt majeur de cette infrastructure, M. Pavros a également tenu à souligner la nécessité d'une approche progressive et globale pour assurer la cohérence des investissements réalisés. C'est un point que les différents échanges ont également largement fait ressortir. Aussi, pour le réseau Seine/Escaut, il propose :

- une approche globale et cohérente qui consiste à prendre en compte un périmètre élargi allant du Havre à Dunkerque et la Belgique, s'inscrivant dans une logique économique et dans la logique des flux. C'est pourquoi le Comité de pilotage de la mission de reconfiguration a demandé en juillet au Comité technique de recenser l'ensemble des travaux effectués et restant à réaliser sur ce périmètre.
- une approche progressive qui vise en tout premier lieu à répondre aux besoins des acteurs économiques, en optimisant les montants d'investissement au regard de leur efficacité économique et à adapter l'infrastructure à l'évolution des besoins dans le temps.

M. Pavros a annoncé que le développement des plateformes se fera selon l'évolution et le besoin du marché et sous la responsabilité des acteurs territoriaux, et notamment des Régions, qui ont compétence pour le développement économique de leur territoire.

Sur la question de l'ordonnancement, M. Pavros a expliqué qu'il faudrait faire en premier le tronçon central. Ce choix repose sur sa justification économique, c'est-à-dire faire communiquer rapidement et de manière efficace les bassins Seine et Escaut, et sur l'appui de l'Europe, pour ensuite mettre à niveau les extrémités Nord et Sud.

M. Pavros a ainsi présenté la proposition de créer une société de projet pour porter le projet voire le développement fluvial d'un périmètre plus large correspondant à la réalité du bassin Seine Escaut. Cette société permettra à chacun, en tant qu'actionnaire, de participer pleinement à la prise de décision et au développement de l'infrastructure.

Il a, pour conclure, rappelé que de nombreux verrous ont ainsi déjà été libérés : l'abandon du PPP, la baisse des coûts du projet, et un financement plus soutenable pour l'Etat grâce à l'engagement des collectivités et de l'Europe.

En rappelant que le succès du projet n'est possible que si l'ensemble des acteurs est mis en situation de se l'approprier, de le porter, et de construire autour de l'infrastructure un projet de développement économique, il a de nouveau remercié les participants avant d'écouter leurs questions et leurs réactions quant à ces premières propositions résultant de sa mission.

2^{ème} partie : réactions des participants (selon l'ordre d'intervention)

Le Conseil général du Nord, par la voix de son 1^{er} Vice-Président Didier Manier, a remercié M. Pavros pour son intervention.

M. Manier tient à souligner que, bien qu'il n'y ait pas d'opposition entre les projets, il existe aujourd'hui beaucoup plus de projets ferroviaires (notamment LGV) que de projets fluviaux. De la même manière, on remarque dans les documents de programmation des projets d'infrastructures et donc d'aménagement du territoire, qu'il y a une absence de projets sur les territoires du Nord Ouest.

Il souligne l'importance de mettre en place une nouvelle gouvernance dans laquelle les collectivités territoriales trouveront toute leur place. La création d'une société de projet sera soutenue par le Conseil Général du Nord. Il a en outre insisté sur le caractère prioritaire de la réalisation du tronçon central, et ce pour des raisons financières, qui sont celles de la maximisation des fonds européens.

M. Manier souligne d'ailleurs les avancées sur la question du financement, et notamment le changement significatif de l'ampleur de la subvention européenne, passée de moins de 7 % avant reconfiguration à 40%. Ainsi, il resterait 2 milliards d'€ à financer qui pourraient être répartis à 50 % pour l'Etat et 50 % pour les collectivités.

Il s'est ensuite interrogé sur la question de l'assujettissement à la TVA, question qui n'est pas anecdotique puisque la TVA sur le projet représente près d'un milliard d'€.

Le Conseil général du Pas-de-Calais, par la voix de Julien Olivier, conseiller général et maire de Marquion, s'associe pleinement aux propos de M. Manier, Premier Vice-Président du Conseil Général du Nord. M. Olivier souligne le fait que le Canal Seine Nord Europe a du sens du point de vue écologique et économique et que cette vision est partagée par tous. Les populations des régions du Nord de la France sont en attente de perspectives en termes d'activités et d'emploi et des chantiers comme le Canal Seine Nord Europe, qui est indispensable dans une période économique difficile. Si avec une participation de 40 % de l'Europe, la France renonce à réaliser le Canal Seine Nord Europe, il y a aura indéniablement incompréhension et crispation des populations.

En ce sens, M. Olivier fait part de son souhait d'une décision ministérielle rapide et d'un démarrage du tronçon central du Canal Seine Nord Europe dès 2015. Les populations attendent aujourd'hui un calendrier de réalisation du CSNE et non l'engagement de quelques travaux de relèvements de ponts.

Concernant le financement du projet, le Conseil Général du Pas-de-Calais est également prêt à s'engager sur le tronçon central. S'agissant des plateformes, l'idée de dissocier leur réalisation de la création du CSNE est tout à fait comprise. La réalisation des plateformes devra se faire en cohérence sur l'ensemble de l'itinéraire, l'ensemble des collectivités qui auront à les porter, doivent pour cela travailler ensemble. S'agissant de celle de Marquion, en plus des 156ha prévus, il existe une réserve de terrain de 350ha sur la BA 103 mais il est clair que les aménagements se feront dans le temps.

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, par la voix de Claude Nicolet, conseiller régional et adjoint au Maire de Dunkerque, a insisté sur la nécessité d'agir rapidement. Il rappelle l'enjeu stratégique de ce dossier pour la région en termes d'aménagement et de développement économique. C'est un dossier majeur et cela se traduit par un engagement financier de la Région Nord Pas-de-Calais à hauteur de 220 M € pour les travaux du tronçon central.

Un signal doit rapidement venir de l'Etat afin que toutes les collectivités aient de la visibilité quant à leur soutien. Il est favorable à l'idée de la création d'une société de projet, qui constituera un bon outil de gouvernance pour l'ensemble des aménagements, et sur le fait de ne pas remettre en cause la DUP. Il est ensuite revenu sur le calendrier de réalisation du projet en rappelant que celui-ci devait absolument se superposer à la période de consommation des crédits européens et qu'il fallait pour cela être vigilant à la durée que prendraient les études préparatoires complémentaires de manière à ne pas trop retarder le début des travaux.

Le ministère des Affaires Européennes, par la voix de la conseillère du Ministre, Chloé Goupille, a rappelé et réaffirmé le soutien du Ministre au projet. Elle a insisté sur la déclaration de Tallinn qui donne une véritable force supplémentaire au projet en rappelant que ces crédits ont été obtenus grâce à l'action du Président de la République lors des négociations sur le budget européen 2014-2021 et qu'ils doivent être consommés sur ce type de projet d'infrastructure au risque sinon d'être perdus. Elle est également revenue sur l'absence de concurrence entre les projets du canal Seine-Nord Europe et du Lyon-Turin à l'échelle de l'Europe. Elle a enfin salué la présence des Wallons et des Flamands à cette réunion.

Le Conseil régional de Picardie, par la voix de son Président, Claude Gewerc, s'est dans un premier temps interrogé sur les subventions européennes auxquelles le projet est éligible pour savoir si celles-ci s'appliquaient uniquement au tronçon central ou bien à la liaison Seine-Escaut dans son ensemble, échelle pertinente pour considérer le projet. Il a rappelé la délibération des régions sur ce projet dans le passé qui s'étaient engagées financièrement en précisant que le couplage avec des CPER leur avait été refusé à l'époque. Il demande à ce que l'ensemble du projet fasse l'objet d'un contrat spécifique global entre l'Etat et les collectivités et que la logique globale de la liaison soit à tout prix préservée et mise en avant.

Rémi Pavros précise que n'a pour l'instant été présenté à l'audience qu'un rapport d'étape et non pas un rapport exhaustif.

Le Conseil général de l'Oise, par la voix de son Président, Yves Rome, a salué la qualité du travail de la mission de reconfiguration qui démontre que le projet de CSNE est un projet réaliste, qualifiant ce succès de « miracle Pavros ».

Trois conditions de sécurisation du projet sont aujourd'hui réunies : la participation de l'Europe à hauteur de 40 %, la présence des partenaires belges et wallons, l'engagement des collectivités territoriales au financement du CSNE.

M Rome a insisté sur l'attachement au projet des quatre conseils généraux directement concernés par le tracé du canal, qui ont eu l'occasion de ce réunir sur le projet du CSNE dernièrement, à la réalisation du Canal Seine Nord Europe tout en soulignant leur volonté ferme de participation financière. Une déclaration d'intention en ce sens doit être apportée à M. PAUVROS pour son rapport. Il a ensuite insisté sur la nécessaire participation étroite du département du Val d'Oise et de la région Ile-de-France au projet.

Pour M. Rome, le Canal Seine Nord Europe est aujourd'hui le seul projet réaliste à dimensions européenne. Dès lors, il serait paradoxal qu'un projet, reconnu par l'Europe et soutenu par les territoires, ne rencontre pas un écho favorable auprès de l'Etat. Le contexte économique étant difficile, il faut créer les conditions nécessaires à une décision positive de l'Etat. L'engagement financier ferme des collectivités fait partie de ces conditions.

Dans une période où les citoyens doutent de la parole publique, il est essentiel, pour M. ROME, que sur ce sujet, qui rassemble, Départements, Régions, Europe, Etat, un signal d'une vision positive de l'avenir, qui peut se construire de manière plus durable, soit donné.

Le Conseil général de la Somme, par la voix de son Président, Christian Manable, a salué le travail de reconfiguration du dossier, d'autant que le modèle proposé aujourd'hui paraît plus réaliste. Il insiste sur trois points : la priorité du tronçon central, la question des plateformes dans son département, et enfin la nécessité de prévoir très vite un calendrier de décaissement pour permettre aux collectivités de s'organiser, notamment la Somme qui connaît d'importantes difficultés financières.

Le Conseil général du Val d'Oise, par la voix de son Vice-Président en charge des finances, Gérard Seimbille, a affirmé son soutien total au projet, parce qu'il est doit permettre le développement des territoires, à la fois sur le plan économique et touristique.

C'est un projet cohérent avec les projets dans lesquels s'inscrit le territoire du Val d'Oise et un atout notamment pour le Port Seine Métropole. M. Seimbille se réjouit donc que le CSNE soit à nouveau mis en perspective, notamment en termes de calendrier, mise en œuvre, gouvernance,...

Il s'est étonné que Magéo ne soit pas directement intégré au programme de réalisation du projet en rappelant que les des critères d'acceptabilité du projet pour le département sont l'intégration, au CSNE, de la question de la lutte contre les inondations dans le Val d'Oise et une attention particulière dans le traitement de MAGEO sur le territoire, notamment la question de la valeur patrimoniale des ouvrages d'art. Il leur est en outre pour l'instant difficile de se prononcer sur un engagement financier du Conseil général.

Rémi Pauvros a repris la parole après ce premier tour de table afin de revenir sur certaines des interrogations exprimées.

Pour M. Pauvros, un des facteurs majeurs de la réussite du projet, évoqué à plusieurs reprises, est la participation des collectivités territoriales. Même si la situation des finances publiques locales est tenue, il faut pouvoir proposer à l'Etat un partage à 50/50 avec les collectivités territoriales du reste à financer.

Le dossier précédent était inacceptable financièrement car l'intégralité de la charge (investissement et exploitation) reposait sur l'Etat. Dans le contexte actuel, une telle équation n'était pas acceptable. Un engagement des collectivités en ce sens serait un argument supplémentaire de poids pour le gouvernement en faveur de la réalisation du projet.

Sur la question de l'assujettissement à la TVA, la question a été posée au Ministère du Budget.

Concernant Magéo, M. Puvros a rappelé que le projet était un élément constitutif du dossier du canal, mais qu'il devait également être abordé de manière progressive. Il y a tout d'abord un problème de retournement à Longueil Sainte Marie, qu'il faut impérativement solutionner pour utiliser le réseau de manière efficace. Il y a également la question des ponts historiques à mettre au gabarit. La valeur patrimoniale de ces ouvrages doit être préservée, tout en sauvegardant l'intérêt économique du projet. Les détails techniques permettant sa réalisation sont en cours d'examen par les services de VNF pour aboutir à un consensus financier et technique qui soit en mesure de satisfaire toutes les parties.

Il a ensuite souligné que l'aménagement de l'ensemble du projet se ferait en cohérence avec les objectifs de développement durable et de préservation de l'environnement notamment en matière de gestion de l'eau et d'aménagement du bord-à-canal. Sur la question de l'eau, il faut à la fois aborder les questions d'étanchéité, de pompage, de préservation de la ressource et de la qualité de l'eau. L'aménagement des bords à canal pourrait s'inspirer de ce qui se fait chez les partenaires belges et notamment le long du Canal Albert, que M. Puvros a visité. L'ensemble des entrepôts, disposés de part et d'autre du Canal Albert est recouvert de panneaux solaires.

Une réflexion globale est ainsi à engager : récupération d'énergie, protection des sites,... Des propositions seront intégrées au rapport qu'il remettra au Ministre.

Il est revenu sur la déclaration de Tallinn en précisant que l'éligibilité au financement concernait bien l'ensemble de la liaison Seine-Escaut dans sa globalité. La mobilisation des fonds européens pour l'ensemble de la liaison sera à planifier et s'étalera certainement sur deux programmations. Les CPER doivent également permettre la réalisation du projet dans sa globalité. La cohérence entre la mobilisation des fonds européens, de l'Etat et des collectivités doit pouvoir amener à une progressivité de l'aménagement Seine-Escaut.

M. Puvros évoque ensuite la situation de la batellerie. Lors des entretiens qu'il a menés, il a rencontré une profession fortement mobilisée sur le projet, elle est prête à relever le défi de la mise en service du CSNE. Dans son rapport, il fera des propositions pour accompagner la profession en matière de renouvellement de la flotte, de formation et d'innovation. Au regard de la situation des partenaires belges, la France a un retard en matière de la politique fluviale et le CSNE est l'occasion de relancer cette politique.

M. Puvros est enfin revenu sur l'évolution de la position des acteurs au regard de la concurrence avec les ports du Range Nord, passée d'une réticence certaine à une vision de l'intérêt que pourrait représenter le CSNE. La qualité de connexion entre les ports maritimes et les ports intérieurs est un facteur clé de compétitivité. De nombreuses actions s'engagent comme une nouvelle navette conteneurisée Dunkerque/Lille ou le réseau HAROPA.

Au-delà d'une liaison entre les grands ports maritimes, le CSNE sera porteur de développement sur les territoires, à l'exemple du Canal Albert. Ces éléments sont à mettre en perspective pour le marché extérieur mais également pour le marché intérieur, qui relève d'une dynamique économique locale : céréales, granulats, recyclage ...

La Wallonie, par la voix de Stéphane Sozii, collaborateur du Ministre-Président wallon, a exprimé sa satisfaction de voir le projet avancer. En Wallonie, il existe une culture ancienne du transport de marchandises par voies navigables. Cela se traduit à la fois par le taux de tonnage mis sur voies navigables mais également par les investissements réalisés : écluses, plateformes multimodales, subventions au tonnage... Les avancées récentes permettent de redonner une visibilité au projet : ce qui est une attente forte de la part des acteurs. M. Sozii insiste sur la notion de corridor multimodal. Si un maillon manque, il est impossible d'avoir un réseau.

La Flandre, par la voix de M. Van Hecke, chef de cabinet adjoint de la ministre flamande en charge des transports, s'associe aux propos de M. Sozzi, collaborateur du Ministre-Président wallon. L'approche développée pour le CSNE dans le cadre de la mission de reconfiguration est semblable à celle développée pour les voies hydrauliques flamandes : considérer un canal comme un axe économique et non uniquement comme un moyen de transport des marchandises, résoudre la congestion des axes routiers, adopter un moyen de transport durable.

Pour M. Van Hecke, un canal est un investissement à long terme, dont l'évolution doit également être considérée sur le long terme. Pour M. Van Hecke, l'intérêt du transport fluvial est dans un réseau de voies fluviales connectées entre elles et avec les autres modes de transport.

M. Pauvros a repris la parole pour excuser Madame Sabban, Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, qui n'a pas pu accéder à la salle de réunion en raison d'un problème d'organisation interne à l'Assemblée. M. Pauvros fait part de ses plus vifs regrets quant à cette absence forcée. Il rappelle que lors de la rencontre qu'il a eue avec M. Huchon, celui-ci a témoigné de tout son intérêt pour le projet de CSNE, qui représente une opportunité pour l'Ile-de-France et notamment pour Ports de Paris.

HAROPA, par la voix de son Président, Alexis Rouque, a expliqué que le canal représentait tout à la fois un risque à prévenir et une opportunité à saisir et qu'il incitait à accélérer la consolidation de l'Axe Seine (mise en commun de fonctions stratégiques, amélioration de l'offre de services, amélioration des infrastructures et notamment des dessertes terrestres). La décision de Tallinn permet d'augmenter les cofinancements de projets de desserte terrestres des ports. L'approche globale et progressive leur semble pertinente pour permettre cette adaptation continue des ports. Les améliorations techniques des ports sont déjà en cours a-t-il enfin souligné, elles mobilisent leur capacité d'investissement.

M. Pauvros a ensuite rapidement repris la parole pour préciser qu'à ses yeux les ports devaient d'abord et surtout s'investir en tant qu'acteurs à part entière du projet, y compris dans la société de projet, plutôt qu'en tant que financeur. Là n'est pas leur rôle premier.

La ville de Paris, par la voix d'Hélène Chartier, conseillère auprès de l'adjoint au Maire chargé de Paris Métropole, a affirmé le soutien de Paris et de sa métropole au projet, qui ont aujourd'hui besoin repenser leur stratégie d'approvisionnement. Elle a précisé que Paris a résolument fait le choix stratégique de se tourner vers l'axe Seine, et s'est notamment engagée financièrement sur le Port d'Achères. Une participation au projet de CSNE doit s'examiner au regard des engagements déjà pris.

Le port de Dunkerque, par la voix d'Yves Lalaut, membre du Directoire du port et Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, s'est exprimé pour signifier qu'il représente un acteur qui porte ce projet. Pour lui, le Canal Seine Nord Europe est un investissement de très long terme. Dans l'immédiat, il n'y aura pas une augmentation générale des trafics, le gain à court terme se situant plutôt dans l'opportunité de conquérir des parts de marché, de disposer de nouvelles dessertes et dans le report modal. L'aspect progressif du projet est, à ses yeux, fondamental car un certain nombre d'améliorations techniques ne sont pour le moment pas prioritaires, comme par exemple le relèvement à 7 mètres des ponts. Elles doivent à chaque fois correspondre à un besoin économique probant. D'autres adaptations, moins coûteuses doivent pouvoir être mises en place rapidement comme l'ouverture en 24/24h du réseau. Une programmation doit pouvoir être mise en place.

Le port de Lille, par la voix de son Directeur, Alain Lefebvre, a clôturé les interventions des participants en présentant le projet du canal comme un challenge pour le port. Il doit accompagner

le déploiement de nouvelles infrastructures portuaires et créer les conditions d'une attractivité territoriale – notamment transfrontalière – renforcée.

Rémi Pauvros a enfin repris la parole pour conclure le Comité des partenaires.

Il a rappelé que les acteurs économiques ont avant tout besoin de visibilité, comme ont pu lui indiquer de nombreux chargeurs potentiels lors des entretiens qu'il a menés. En effet, les grands groupes ont des schémas logistiques lourds qui ne peuvent être modifiés et réorganisés sans visibilité. Sans préjuger de la suite donnée par l'Etat à ce dossier, M. Pauvros indiquera dans son rapport que les acteurs économiques ont besoin d'une décision visible et affichée.

Il s'est ensuite dit toujours prêt à recevoir des contributions et des propositions des différents acteurs concernés par le projet afin de compléter celles déjà reçues et de les faire figurer en annexe de son rapport.

Il a souligné que la participation des départements dans le projet représentait une évolution par rapport à leur précédent engagement en 2008 dans la mesure où ce financement porte maintenant sur le tronçon central. M. Pauvros insiste sur le fait qu'il s'agit d'une programmation sur plusieurs années et que la charge sera évolutive. La création proposée d'une société de projet est également une évolution significative car elle permet de placer les collectivités dans une situation d'acteurs du projet et non plus simplement de contributeurs. Il a rappelé son souhait de proposer une participation à part égale de l'Etat et des collectivités dans le projet.

Il a ensuite expliqué qu'il proposerait d'ouvrir le plus possible les travaux de construction relatifs au projet aux entreprises de manière à ne pas concentrer les carnets de commandes et à toucher le plus d'acteurs économiques possibles. Le chantier pourra ainsi probablement être divisé en lots.

M. Pauvros a remercié l'ensemble des participants. Il a enfin souligné l'aide précieuse que lui ont apportée les services de l'Etat que ce soit en préfecture ou au sein des ministères.